



Syndicats CGT des CAF de ROUEN, DIEPPE le HAVRE Seine-Maritime

LA DEPARTEMENTALISATION. QUOI DE NEUF ?

La date de création de la CAF départementale est arrêtée au 20/10/2011.

La CAF cible fonctionnera en réseau et sera partagée entre LE HAVRE et ROUEN.

• Le HAVRE pour le siège social ou domiciliation juridique et lieu habituel de réunion du conseil d'administration.

ROUEN pour le siège administratif ou domiciliation décisionnelle (directeur, directeur adjoint, agent comptable).

La convention de rapprochement des 4 caisses distingue les activités à vocation départementale (traitements des dossiers, dématérialisation de dossiers, archivage, réponse téléphonique et mailings, informatique,...) et les activités territorialisées (ligne du public, Action sociale, activités de contrôle,...) s'appuyant sur les UTAS du Conseil Général mais sans préciser l'impact sur les services et les personnes.

Discours de la direction : Nos CAF Seine-Maritime sont en phase de fusionner, sans conséquences directes sur nos conditions de travail, notre sécurité dans et de l'emploi, avec la garantie de la non mobilité forcée...

Discours qu'essaient de faire avaler actuellement nos directions qui, après un immobilisme entravant toute démarche salariale revendicative, tentent de faire passer en force la consultation syndicale sur la convention de rapprochement de nos 4 Caisses et la délibération de fusion.

M Hamonic a déclaré pouvoir nous fournir l'organigramme des services en mars ou avril 2011, alors pourquoi vouloir nous consulter en force en Décembre ?

NE SOYONS PAS DUPES !

Si les syndicats signent maintenant les dés seront jetés.

Aucune garantie n'est apportée quant au maintien des SITES
de DIEPPE & d'ELBEUF.

Les mobilités géographiques et professionnelles ne seront pas imposées mais ENCOURAGEES PAR UNE POLITIQUE MANAGERIALE INCITATIVE.

Aujourd'hui à la CAF de LILLE, la direction annonce que 4 agents sur 10 sont déjà soumis à la mobilité fonctionnelle et géographique.

De plus cette départementalisation coûtera cher. En effet la politique de formation professionnelle, de cohérence immobilière (le renouvellement du siège de ROUEN) et la mise en cohérence des outils matériels ou logiciels ne seront pas sans incidences financières.

A moins d'un an de la départementalisation, la caisse nationale avec l'aide de Monsieur HAMONIC affiche ici une transparence déguisée.